

profondeur.—C'est déjà la conclusion à laquelle étaient arrivées MM. Grancher et Deschamps ; 2. le bacille typhique meurt dans la terre végétale en moins de 3 jours quand la nappe d'eau souterraine arrive au contact de ce bacille après avoir traversé *progressivement* les couches inférieures, et qu'elle séjourne 2 ou 3 jours à 50 cent. de la croûte ; 3. L'emploi de la terre végétale, de l'humus riche en saprophytes, semblerait préférable au sable ou à toute autre matière épuratrice, en ce qui concerne la prophylaxie de la fièvre typhoïde.

La Section admet les conclusions du rapport de MM. Grancher et Richard, et modifie comme suit le dernier chapitre des conclusions : La filtration à travers une couche continue de 2 à 3 mètres de terre *homogène* et *perméable*, suffit en général pour protéger la nappe souterraine contre l'apport des germes pathogènes.

A. RAOULT.

V.—SECTION V.

Hygiène internationale et police sanitaire.

Séance du 5 août (matin). — PRÉSIDENCE DE M. ARNOULD.

M. VIGNARD (de Paris) lit un mémoire sur la *publicité des actes des administrations sanitaires*. Il demande qu'on donne une grande publicité aux actes de celle-ci, et conclut à la suppression des quarantaines.

M. CORBELLO (de Madrid).—Cette publicité doit s'étendre à tout le pays et non seulement aux villes maritimes.

M. DROUINEAU (de Paris) la trouve aussi restreinte.

M. PACCHINOTTI (du Turin).—Tout le monde doit connaître l'état sanitaire de son pays. En Italie, un bureau publie

des statistiques sur l'hygiène, la démographie, etc. ; il en est de même en Espagne.

M. VIGNARD revient à la suppression des lazarets qui sont le plus souvent inutiles et ces endroits sont parfois insalubres.

M. ARNOULD (de Lille).—Il est certain que le Congrès s'associe aux idées de M. Vignard sur la publicité la plus large à donner aux mesures sanitaires.

Les conclusions de M. Vignard sont adoptées.

M. SENT (de Panillac) lit un travail sur les *médecins sanitaires embarqués*. La nation doit être renseignée sur l'état sanitaire des pays avec lesquels elle est en rapport. Le plus souvent les épidémies ne sont déclarées que longtemps après leur début. Les médecins de navire, soumis aux capitaines, n'ont pas assez d'indépendance.—Ce sont ordinairement des officiers de santé, des étudiants en médecine sans autorité suffisante. Ils sont souvent placés entre leurs devoirs et leurs intérêts, par suite de la pression des Compagnies, et ce sont les dernières qui l'emportent. Les autorités n'ont dès lors souvent que des renseignements insuffisants sur la santé à bord des navires, ou bien ces renseignements sont faux, dictés par l'intérêt.

Au lieu d'être commissionnés par l'Etat à la suite d'examen, comme cela devrait exister, ils sont à la merci des Compagnies, où souvent on abuse de leur situation précaire.

On a déjà, dit l'orateur, proposé de faire nommer les médecins par les pouvoirs publics ; mais on a trouvé de l'opposition de la part des armateurs, déclarant qu'il ne peut y avoir plusieurs autorités à bord, et que tout le personnel embarqué doit être sous celle du capi-